

Rouen, le mardi 27 mars 2018

| Attractivité du territoire |

## **Le Département remet les chartes de gouvernance « Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre »**

**Le mercredi 04 avril 2018 à 18h, à la Salle polyvalente de Froberville, Pascal Martin, Président du Département de la Seine-Maritime et Florence Thibaudeau-Rainot, Vice-présidente en charge de l'Arrondissement du Havre remettront les Chartes de gouvernance aux quinze collectivités engagées en faveur du Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre.**

La charte officialise le rôle du Département en tant que structure de gestion. Son rôle est primordial pour la continuité de la démarche afin de coordonner, d'animer, de porter l'ingénierie, d'accompagner le Grand Site pour la mise en œuvre du plan d'actions et porter l'approbation du plan d'actions et la demande à terme de labellisation en « Grand Site de France » auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. A travers, cette charte pour les communes et les intercommunalités, il s'agit d'affirmer leur participation à la démarche et à l'appui de la structure de gestion pour atteindre ensemble les objectifs fixés.

Il s'agit du premier temps fort officiel de la nouvelle structure de Gestion du Grand Site en partenariat avec les 15 collectivités du territoire.

Pour rappel, le Grand Site « Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre » rassemble 13 communes remarquables du littoral de la Seine-Maritime et deux intercommunalités, qui reçoivent chaque année, près d'un million de visiteurs notamment à Étretat. Ces 15 collectivités soucieuses de valoriser leur patrimoine commun, de préserver la qualité paysagère de leurs sites classés et de favoriser un tourisme durable et de qualité, ont décidé de s'engager, collectivement dans une démarche Grand Site.

L'objectif de la démarche est d'obtenir à terme la labellisation Grand Site de France. Elle vise pour cela à mettre en valeur toutes les facettes du territoire (environnementales, agricoles, économiques, culturelles, touristiques...) et à proposer des solutions pour gérer la forte fréquentation touristique (mobilités douces, stationnements, etc.) en favorisant la qualité de vie des habitants et en préservant le paysage.

Lancée depuis 2013 par accord du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie suite à la sollicitation des collectivités concernées, elle bénéficie de l'appui des Services de l'État (DREAL, DDTM), des institutions telles que la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine-Estuaire, les Offices du Tourisme, Seine-Maritime Attractivité, le Conservatoire du littoral ou encore le Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement....

### **Plusieurs temps forts pour 2018 :**

En plus de cette officialisation de la gouvernance et du visuel du Grand Site, la gestion des flux touristiques est l'une des priorités pour les élus du Grand Site, le Département et les Services de l'État. En 2018, en parallèle de la rédaction d'un schéma des mobilités, il a été décidé d'engager des actions expérimentales pour améliorer les déplacements sur le territoire pendant les périodes de forte fréquentation.

Enfin, les collectivités du Grand Site et le Département de la Seine-Maritime se sont fixés comme objectif en 2018 de finaliser le programme d'actions et de le déposer auprès du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Ce travail constitue une étape essentielle en vue de la labellisation.

### **Le territoire concerné par la démarche :**

- **13 communes** : Bénouville, Bordeaux-Saint-Clair, Criquebeuf-en-Caux, Étretat, Fécamp, Froberville, La Poterie-Cap-d'Antifer, Les Loges, Le Tilleul, Saint-Jouin-Bruneval, Saint-Leonard, Vattetot-sur-Mer et Yport. Elles constituent « le Grand Site des Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre ».
- **2 intercommunalités** : Communauté d'Agglomération Fécamp-Caux-Littoral et Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval

### **Information générale sur le Grand Site :**

- sur [www.seinemaritime.fr](http://www.seinemaritime.fr) et sur l'adresse mail [ogsfalaisesetretat@seinemaritime.fr](mailto:ogsfalaisesetretat@seinemaritime.fr) pour le Grand Site Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre ;
- et sur le site internet du Réseau des Grands Sites de France : [www.grandsitedefrance.com](http://www.grandsitedefrance.com)

**CONTACT**  
**PRESSE**

**Rebecca GRESSIER** | Chargée de Relations presse • 02 35 03 57 39 • [rebecca.gressier@seinemaritime.fr](mailto:rebecca.gressier@seinemaritime.fr)  
**Sylvie SUZANON** | Chargée de Relations presse • 02 35 03 54 12 • [sylvie.suzanon@seinemaritime.fr](mailto:sylvie.suzanon@seinemaritime.fr)  
**Audrey LECLERCQ** | Directrice de la Communication • 02 35 03 51 66 • [audrey.leclercq@seinemaritime.fr](mailto:audrey.leclercq@seinemaritime.fr)